

Image not found or type unknown



arnaque sur le marché sur le prix de vente

Par **nath207**, le **05/09/2009** à **11:06**

Bonjour,

Ma voisine a acheté sur le marché un sur matelat aimenté à 1500 euros. Sur internet les mêmes sur matelats sont vendus entre 65 et 200 euros pour les plus chers. Peut-on contester cette vente ? Ma voisine s'est laissée prendre par cette vente sans connaître le prix réel constaté.

cordialement.